

AIPR : Préparation et examen pour les encadrants et/ou concepteurs

Version 2023

Durée: 1 jour soit 7h

PUBLIC CONCERNE : Personnel expérimenté dans les réseaux

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Encadrant: Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

<u>Concepteur</u>: Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maitrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maitrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).

PREREQUIS:

Aucun

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP:

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES:

1 jour / 7 heures

Horaires: 8h30 - 12h30 / 13h30 -16h30

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT:

Formateur salarié AMG.Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique) titulaire d'une attestation de concepteur AIPR

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES:

- Salle de formation adaptée.
- Ordinateurs mis à disposition pour le test QCM.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

En centre de formation AMG.Formations 50 route de lisses 91100 Corbeil Essonne ou site client Délai d'accès : 11 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

AMG.Formations est CENTRE EXAMEN N° 1174

Objectifs:

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

Contenu du stage:

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

- Marquage / Piquetage au sol.
- Cartographie.
- Compétences des personnels.
- Formulaire de DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Application du guide technique.
- Lectures des indices et affleurants.
- Travaux sans tranchée.
- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantier.
- Entraînement au QCM.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il à acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur,
- Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel: 06 51 89 57 95

cocontact@amg-formations.com

Code APE 8559A – N° déclaration d'activité 11910830491 SIREN 841 447 907 – RCS EVRY

Adresse siège social : 50 route de lisses 91100 Corbeil Essonnes Mail : adel@amgelormations.com – Tel : 06 51 89 57 95